



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Mercredi 29 novembre 2023 à 20 heures 00
Salle du Conseil Municipal - 2 rue du Docteur Roux

ORDRE DU JOUR :

PV du 13/11/2023 soumis à l'approbation

Délibérations :

1. Retrait partiel de la délibération N°2012/10/19/01 du 19 octobre 2012 en vue de suppression de l'emplacement réservé pour l'aménagement de la voirie – Avenue de la République
2. Acquisition d'un terrain auprès de la SAFER de l'Ile-de-France – A 1489 – Rue du Canal
3. Subvention section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint-Germain-sur-Morin
4. Demande d'inscription du Clocher de Montry au label « Patrimoine d'Intérêt Régional » d'Ile de France
5. Demande de subvention auprès de la Préfecture de Seine-et-Marne dans le cadre de la campagne DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) / DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) 2024 – CLOCHER
6. Décision modificative N°1 Budget ville
7. Opération d'ordre non budgétaire
8. Création d'emplois permanents titulaires à temps complet
9. Avis concernant le transfert du siège social du SICES

Fait à Montry, le 22 novembre 2023

Le Maire,
Françoise SCHMIT

